

COMMUNE DE MANHAY

AVIS

Il est porté à la connaissance des Administrés que le règlement taxe ci-après, arrêté par le Conseil communal en séance du 23 septembre 2021, est approuvé et exécutoire.

- *Taxe annuelle sur l'enlèvement et la gestion des déchets ménagers résultant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés-Distribution des sacs PMC – Exercice 2021.*

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Manhay, le 03 novembre 2021.

Le Bourgmestre,

G. HUET

